

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MEMBRES

2025-2026



TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	3
OBJECTIFS.....	3
TYPES DE SOUTIEN OFFERTS - voir annexe pour le détail des services offerts.....	3
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	4
PROCÉDURE DE DEMANDE.....	4
COÛTS.....	4
LIMITES DE NOTRE INTERVENTION.....	5
ANNEXE - DÉTAIL COMPLET DES SERVICES OFFERTS.....	6

PRÉAMBULE

La Corporation de développement communautaire Vallée-du-Richelieu (CDCVR) œuvre à renforcer le tissu communautaire et social et à favoriser la concertation entre les organismes de son territoire. Dans un esprit de solidarité, de justice sociale et d'engagement collectif, la CDC reconnaît le rôle essentiel que jouent ses membres dans le développement socioéconomique de la région.

Consciente des défis auxquels font face les organismes communautaires – qu'ils soient organisationnels, financiers ou humains – la CDC souhaite mettre en place une politique claire, transparente et équitable afin de soutenir ses membres dans l'atteinte de leurs missions respectives.

Cette politique vise à permettre aux organismes de connaître la plus-value d'être membre de la CDCVR et à encadrer les différents types de soutien que la CDC peut offrir à ses membres dans une perspective de renforcement des capacités, de développement local et de collaboration entre acteurs communautaires. Elle s'inscrit dans une volonté de valoriser l'autonomie des organismes tout en favorisant un milieu propice à l'entraide et au développement collectif.

OBJECTIFS

La CDCVR met en place cette politique dans le but de :

- » Recenser les services et les types d'accompagnement pouvant être offerts par la CDC à ses membres;
- » Baliser le soutien pouvant être apporté aux membres;
- » Définir les modalités de fonctionnement;
- » Définir les groupes visés par cet accompagnement.

TYPES DE SOUTIEN OFFERTS – voir annexe pour le détail des services offerts

- » Soutien technique et organisationnel
- » Soutien au financement
- » Soutien logistique

- » Soutien en communication
- » Soutien en formation
- » Soutien à la concertation
- » Soutien personnalisé
- » Références

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Être un organisme communautaire membre en règle de la CDC Vallée-du-Richelieu dans la catégorie membre ACA ou associé;

OU

Être un groupe de personnes désirant constituer un organisme communautaire qui ne dédouble pas les services déjà offerts sur notre territoire.

PROCÉDURE DE DEMANDE

Certaines situations peuvent nécessiter des ajustements ou un traitement particulier, notamment :

- » Faire une demande officielle de soutien et d'accompagnement auprès de la direction générale par courriel, par téléphone ou en personne.
- » Cette demande doit être faite par la direction générale, la coordination ou un administrateur de l'organisme mandaté.
- » La demande doit préciser le besoin et les attentes afin que la CDC puisse bien définir l'accompagnement personnalisé qui sera offert.

COÛTS

L'accompagnement et le soutien aux membres est gratuit et peut se faire de différentes façons : en personne, par téléphone, via Teams.

LIMITES DE NOTRE INTERVENTION

Bien que la CDC soit sensible aux difficultés que peuvent vivre les organismes membres et qu'elle reste disposée à leur offrir un soutien dans la mesure de ses moyens, elle ne peut en aucun cas :

- » Financer, prêter des sommes financières ou agir comme bailleur de fonds pour un organisme ;
- » Prendre en charge la gestion administrative d'un organisme en situation de difficulté ou de crise ;
- » Adopter un comportement contraire aux normes prévues par la Loi.

Étant donné les ressources limitées, la CDC ne peut pas offrir aux employés d'organismes communautaires membres un support individuel sur une base régulière et récurrente, de type coaching ou supervision.

De plus, il peut être parfois délicat pour la CDC d'intervenir ou d'accompagner des organismes membres dans une situation de conflit interne ou de conflit avec d'autres organismes membres. Dans ces situations, la CDC s'engage à :

- » Ne pas se placer en conflit d'intérêts et demeurer objective dans ses interventions;
- » Évaluer si elle est l'organisation la mieux placée pour outiller l'organisme demandeur et faciliter la résolution du conflit;
- » Référer l'organisme vers d'autres ressources qui seront en mesure d'offrir le soutien nécessaire (ex.: normes du travail, CNESST, médiateurs, consultants privés, organisateurs communautaires du CISSME, etc.);
- » Respecter la confidentialité requise par la situation.

ANNEXE - DÉTAIL COMPLET DES SERVICES OFFERTS

Soutien organisationnel

- » Aide au développement de nouveaux projets
- » Aide au développement d'organisme en démarrage
- » Appui dans les dépôts de projets et revendications
- » Accompagnement individuel :
 - Support dans les processus de gestion
 - Support à la gouvernance
 - Planification stratégique
 - Soutien à la direction/coordination
 - Soutien au conseil d'administration

Soutien au financement

- » Aide à la rédaction de demandes de subvention
- » Aide à la recherche de financement
- » Aide à la reddition de comptes

Soutien logistique

- » Salles de réunion
 - **Salle #207** - Petite salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à 7 personnes
 - **Salle #203** - Grande salle de conférence d'une capacité de 8 à 12 personnes
 - **Bureau dépersonnalisé** - pour 1 personne
- » Prêt de matériel
 - Projecteur canon
 - Écran projecteur sur pieds
 - Système de visioconférence Meeting Owl 3
 - Porte-voix
 - Cafetière 50 tasses
 - Nappes noires (10)

» Zone IC

- **Espace principal** - Grande salle de conférence pouvant accueillir 75 personnes debout, 60 personnes assises en rangées ou 40 personnes avec tables rondes. Gratuite de 9h à 17h, la semaine. Tarif préférentiel en dehors de ces heures
- **Espace Balado** - Coût horaire réduit pour les membres de la CDCVR

Soutien en communication

- » Promotions des activités des membres via
 - Infolettre
 - Médias sociaux
 - LinkedIn
 - Facebook
 - Site Web
 - InfoSVP

Soutien en formation

- » Ateliers
- » Formations adaptées aux besoins des membres

Soutien à la concertation

- » Participation aux tables de concertation
 - Siège sur le comité des alliances pour une évaluation neutre des projets
- » Animation des tables de concertation
- » Activités de réseautage avec les membres et les partenaires
- » Organise des rencontres entre les différents paliers de gouvernement et les membres
 - Municipal
 - Provincial
 - Fédéral

Soutien personnalisé

- » Aide à la rédaction ou à la révision de règlements généraux
- » Aide à la rédaction ou à la révision de politiques internes
- » Aide à la rédaction de rapport annuel
- » Aide à la rédaction d'un projet (campagne de financement, etc.)
- » Animation de rencontre
 - AGA/AGE
 - Lac-à-l'épaule
- » Rencontres individuelles
- » Accueil de nouvelle direction

Références vers d'autres ressources en cas de besoins particuliers

- » Comptabilité
- » Conception de site Internet
- » Médiateur
- » Etc.